



Le mot du Président

Chers confrères,

L'Union Régionale des Professionnels de Santé regroupant les Chirugiens Dentistes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur existe depuis le 7 février 2011.

Nous avons pour mission de :

- veiller à la bonne organisation des soins bucco-dentaires en PACA, tant au niveau de leur accès, que de leur permanence, et ceci en relation avec l'Agence Régionale de Santé.*
- nous avons également pour objectif de participer à l'amélioration de vos conditions d'exercice et de maintenir notre rôle de profession médicale à part entière dans la région.*

La Fédération des différentes URPS des Professions de Santé va se mettre en place et nous permettra ainsi de parler d'une même voix sur les sujets qui nous sont propres. N'hésitez pas à nous contacter. Notre secrétariat au 04 96 20 60 98 sera à votre écoute pour toute information que vous voudrez bien lui communiquer ou obtenir.

Soyez assurés de notre sérieux et de l'intérêt que nous portons à notre profession. Tous unis au sein de notre Conseil d'Administration, nous sommes présents pour veiller à la bonne application de ces différentes missions et dans cette optique nous nous associons à la mobilisation de la profession à l'encontre de l'ouverture de "l'université Fernando Pessoa" à la Garde dans le Var.

Recevez l'expression de mes salutations les plus confraternelles.

Dr Robert SOLÉ
Président de l'URPS
Chirugiens-Dentistes PACA

Le 7 février 2013

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
E
D
E
P
R
E
S
S
E

L'URPS des Chirurgiens Dentistes de la Région PACA s'insurge contre l'ouverture de « l'université » privée portugaise Fernando Pessoa à la Garde dans le Var et réclame sa fermeture immédiate.

Cette « université » détourne le numérus clausus et remet en cause les principes fondamentaux de la formation initiale des professions médicales en France.

La sécurité et la qualité sont les grandes oubliées de cette structure mercantile issue du concept « Fernando Pessoa », rejeté dans d'autres pays européens.

En effet, l'installation nouvelle de cet établissement privé délivrant un diplôme Portugais sur notre territoire contourne la politique de santé française pour s'affranchir du numérus clausus.

Ces étudiants, moyennant finances, échapperont à une formation sélective, exigeante et qualitative telle qu'elle est pratiquée dans nos universités préparant au diplôme d'état de docteur en Chirurgie Dentaire, diplôme délivré par le ministère de l'Education Nationale.

Nous attirons l'attention sur les risques suivants:

- La saturation de l'offre de soins bucco-dentaires en région PACA par la création d'un tel établissement dans une région déjà surdotée,
- Une formation dispensée selon des critères très discutables ne répondant pas aux objectifs élémentaires de l'enseignement de la chirurgie dentaire en France.

C'est pourquoi, l'URPS des Chirurgiens Dentistes PACA vient de saisir l'Agence Régionale de la Santé PACA afin de leur demander d'intervenir auprès du Ministère de la Santé et de l'Enseignement Supérieur pour fermer cette antenne de l'« université » Fernando Pessoa sur notre territoire et de prendre des mesures efficaces pour éviter de nouvelles implantations

Contact presse : Florence SAUTRET-GROSJEAN tél : 04-96-20-60-98
URPS CHD PACA : 162 rue Consolat 13001 Marseille
e-mail : secretariat@urps-paca-chd.fr



APPEL A MANIFESTATION

La profession toutes tendances confondues : syndicats, ordres, universitaires, étudiants, associations... a décidé de faire un front commun face à l'ouverture envisagée de « l'université » privée portugaise Fernando Pessoa à la Garde dans le Var.

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Chirurgiens-Dentistes PACA se devait conformément à l'article 1 de ses statuts "... à pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional..." de répondre positivement à la manifestation organisée le

15 mars 2013 à La Garde dans le Var.

Votre URPS a déjà agi auprès des médias par un communiqué de presse et auprès du directeur de l'ARS, les alertant sur les dangers d'une telle implantation et leur demandant de tout faire pour obtenir la fermeture de cette structure.

Votre mobilisation et votre présence à ce rassemblement seront la démonstration que quiconque ne peut s'affranchir sur notre territoire de contourner la politique de santé française.

**TOUS DEVANT LA MAIRIE DE LA GARDE
LE VENDREDI 15 MARS 2013 À PARTIR DE 13H45.**

Le Bureau de l'URPS Ch-D PACA

**Pour les déplacements groupés, mettez-vous en rapport avec les différentes organisations professionnelles de votre choix qui dans certains cas ont prévu cette possibilité.*

Votre URPS Chirugiens-Dentistes PACA se présente...

Les URPS ont été créées par la Loi HPST du 21 juillet 2009 et le Décret n° 2010-585 du 2 juin 2010. Dans l'article R4031-2 du code de santé publique les missions sont définies comme suit.

Missions

Les unions régionales contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale. Elles participent notamment :

- A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé ;
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
- A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
- A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- A la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4 ;
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ;
- A la mise en œuvre du développement professionnel continu.

Composition

L'Union Régionale des Professionnels de Santé regroupant les Chirugiens Dentistes pour la région PACA a été installée le 7 février 2011.

Elle est composée de 18 chirurgiens dentistes élus.

Membres du Conseil d'Administration

Dr Jean Pierre BORDAS	Dr Luc HEITZLER
Dr Gérard BORDONE	Dr Didier MARAGNON
Dr Jean Maurice CASTAN	Dr Pierre NAZE
Dr Jean GELI	Dr André PIGNARD
Dr Pierre GILLE	Dr Didier RUSSAC
Dr Alain GLEIZAL	Dr Lucien SCHWAL
Dr François Xavier GONZALEZ	Dr Robert SOLÉ
Dr Mireille GUIBERT	Dr Christian SOLETA
Dr Alain HAEN	Dr Claire THEBAULT

Membres du Bureau

Président	Dr Robert SOLÉ (CNSD)
Vice-Président	Dr Didier MARAGNON (CNSD)
Secrétaire	Dr Christian SOLETTA (CNSD)
Secrétaire Adjoint	Dr Pierre NAZE (UJCD-UD)
Trésorier	Dr Gérard BORDONE (CNSD)
Trésorier Adjoint	Dr André PIGNARD (CNSD)
Membre Supplémentaire	Dr Jean Pierre BORDAS (FSDL)

Membres de la Commission de Contrôle des Finances

Dr Didier RUSSAC (UJCD-UD), Président

Dr Jean GELI (CNSD)
Dr Alain GLEIZAL (FSDL)
Dr François Xavier GONZALEZ (FSDL)
Dr Alain HAEN (UJCD-UD)
Dr Luc HEITZLER (CNSD)

Des membres élus ont également été désignés pour participer aux travaux des commissions suivantes :

- **CODAMUPS** (Comité départemental de l'aide médicale urgente de la permanence des soins et des transports sanitaires).
- **CRSA** (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie : instance de démocratie sanitaire).
- **SROS** (Schéma Régional d'Organisation des Soins)

Enfin l'URPS a mis en place 3 commissions de travail :

- 1- Permanence et accès aux soins**
- 2- Démographie**
- 3- Prévention- Formation interprofessionnelle**